

Déclaration des Performances No. G4-0803/01

1. U Code d'identification unique du produit type: **Plaques profilées et accessoires en fibres-ciment NT**
2. Numéro de type, de lot ou de série, ou autre moyen d'identification permettant d'identifier le produit de construction conformément à l'article 11 (4): **EN 494 G4 E NT**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant: **La toiture – la finition des murs intérieurs – les revêtements extérieurs pour murs et plafonds**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant conformément à l'article 11 (5): **Eternit BV, Haven 12, 7471LV Goor, Nederland, Usine productrice: 7400**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire habilité à effectuer les tâches spécifiées à l'article 12 (2): **Inapplicable**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances suivant CPT, Annexe V: **Système 3**
7. Le produit de construction est couvert par une norme harmonisée: **CL 1234: 2022-Efectis-R000126**
8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique	Classe C 1 X	NEN-EN494: 2012 + A1: 2015
Résistance au choc	Conforme avec une portée de 1380 mm	
Résistance à un incendie extérieur	B ^{proof}	
Réaction au feu*	A2-s1,d0	
Emissions de substances dangereuses*	Moins de 0,2%	
Imperméabilité à l'eau	Pas de goutte	
Tolérances dimensionnelles		
Longueur	Plaques: ± 10mm	
Largeur	± 10/-5mm	
Epaisseur	± 0.6mm	
	Accessoires: ± 10mm	
Longueur et largeur*	± 10mm	
Epaisseur*	± 1mm	
Résistance:		
- eau chaude	RI ≥ 0.7	
- immersion / séchage	RI ≥ 0.7	
- gel / dégel*	RI ≥ 0.7	
- chaleur / pluie*	Conforme	

*Performances qui s'appliquent aux accessoires. Toutes les performances s'appliquent aux plaques profilées.

9. Les performances du produit identifié au point 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom et par:

G.A Bakker
CI Manager
01.04.2022

